

Zeitschrift:	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber:	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band:	11 (1956-1959)
Heft:	3
Rubrik:	Communications présentées à la Société en 1958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

où Rousseau vécut seraient démontées pièce à pièce et transportées dans les sous-sols de la Bibliothèque Publique (en attendant mieux) pour y être reconstituées et provisoirement conservées.

Communications présentées à la Société en 1958

1301. — *Séance du 16 janvier.*

Qui fut Tigrane-le-Grand ? par M. Vahé GODEL.

M. Vahé Godel a étudié particulièrement l'histoire de l'Arménie antique sous le règne de son roi le plus connu, Tigrane-le-Grand. Ce prince monta sur le trône de son père dans des circonstances difficiles, dans la position d'un roi vassal des Parthes. L'Arménie était alors un petit royaume des montagnes de l'Asie mineure. Mais Tigrane régna longtemps et les circonstances ou son génie en firent un conquérant. Vers 80 avant J.-C., après quinze ans de règne, il avait agrandi son royaume jusqu'à l'Euphrate, englobant la Syrie et force provinces du Proche-Orient. C'est alors qu'il se heurta aux Romains, eut à combattre Lucullus puis Pompée, lequel le réduisit à n'être roi que de l'ancienne Arménie (ou presque), devenue protectorat romain.

Les historiens antiques sont avares de renseignements sur Tigrane (comme ils le sont d'ailleurs sur l'histoire de l'Arménie en général). C'est chez Plutarque qu'on en trouve le plus grand nombre. On sait combien les préjugés abondent dans l'œuvre de cet auteur, laquelle souvent est plus celle d'un moraliste et d'un styliste que d'un historien. Strabon, Dion, Appien et Justin fournissent aussi des données relativement nombreuses, précieuses, parfois fort discordantes. De ces éléments fragmentaires, formant en fin de compte un ensemble assez disparate, il est extrêmement malaisé de dégager la personnalité véritable de Tigrane-le-Grand. Que l'on préfère l'un ou l'autre de ces auteurs, que l'on s'attache à telle phrase plutôt qu'à telle autre suffit à changer la figure de ce « Roi des rois » et le sens de son œuvre. En suivant Plutarque, par exemple, on en fait un prince brutal, sanguinaire, inconséquent et agressif. En se référant à quelques lignes de Justin, on peut en faire au contraire une victime des circonstances, un habile diplomate, un bon administrateur. M. Godel se garde de conclure, mais il relève notamment que Tigrane, en fondant son empire, le dota d'une capitale nouvelle, Tigranocerta, ville fabuleuse, pleine de trésors, carrefour d'influence helléniques et orientales, dont on n'a pas retrouvé l'emplacement. Si l'on obtient

un jour sur le plan archéologique des résultats aussi remarquables que ceux qui ont été obtenus sur le plan numismatique, les historiens modernes pourront sans doute émettre sur Tigrane et son œuvre des jugements plus valables.

Les fortifications de Genève et la défense nationale de la Suisse entre 1815 et 1822, par M. Paul-E. MARTIN.

Publié dans la *Revue suisse d'histoire*, tome VIII (1958), p. 21-93 et résumé dans la « Chronique bibliographique » du présent *Bulletin*, p. 303-304.

1302. — *Séance du 30 janvier (assemblée générale).*

Rapports du président (M. Olivier Reverdin), du trésorier (M. Gustave Dumur) et du vérificateur des comptes (M. Albert Rivoire).

Le Séminaire de Lausanne et le Comité genevois au XVIII^e siècle, par M. Henri MEYLAN.

Aussitôt passée la période héroïque des guerres des Camisards et des prophètes cévenols, les protestants de l'Europe entière comprirent la nécessité de rebâtir les églises protestantes de France, si éprouvées par les persécutions, et d'y restaurer un ordre stable.

Il fallait des pasteurs normalement formés dans de bonnes facultés pour remplacer les prédicateurs improvisés du Désert. De là ces deux institutions, le Comité de Genève, qui rassemblait et administrait les fonds réunis par collectes auprès du roi d'Angleterre, des Etats de Hollande et d'autres princes et églises, et le Séminaire de Lausanne, où les futurs pasteurs de France étaient instruits et préparés. Deux personnalités fort diverses, mais toutes deux dévouées à la cause, y ont joué des rôles prépondérants : Antoine Court, un Cévenol, d'origine paysanne, fidèle des assemblées du Désert, où il prêcha dans sa jeunesse, avant même d'étudier la théologie, qui devint l'animateur du Séminaire de Lausanne, infatigable formateur d'hommes ; et Benjamin Duplan, sieur de Cayla, un grand seigneur connaissant l'usage des cours, qui sollicita tous les souverains de l'Europe protestante avec un rare bonheur, décidant ses royaux interlocuteurs à donner annuellement des sommes si considérables, que le Comité genevois put ne pas les dépenser en entier, et constituer peu à peu un capital dont les revenus alimentent encore aujourd'hui un certain nombre de bourses d'étudiants en théologie.

M. Meylan a pu retracer l'histoire de ces deux institutions grâce à une certaine caisse d'archives, déposée à la Bibliothèque de notre ville, et qu'il est presque le premier à avoir utilisée, sinon ouverte. Encore aujourd'hui, cette caisse s'entoure d'un certain mystère,

reste du secret dont les protestants du XVIII^e siècle avaient entouré leur entreprise : il ne fallait à aucun prix attirer les soupçons ni l'attention du roi de France, qui, se fâchant, serait intervenu auprès des cours étrangères afin de tarir la source des revenus du Comité genevois. Pour maintenir le secret aussi, Lausanne avait été choisie pour siège de ce Séminaire : Genève était trop surveillée. Ainsi Genevois et Lausannois, professeurs de théologie et banquiers, collaborèrent étroitement avec les pasteurs des Eglises françaises pendant près d'un siècle, presque clandestinement, et relativement en harmonie.

1303. — Séance du 13 février.

La Suisse romantique du poète polonais Jules Slowacki, par M. Alexandre SOLOVIEV.

Jules Slowacki et Adam Mickiewicz sont les deux grands poètes romantiques polonais, le premier moins connu que le second. Slowacki séjourna à Genève de 1832 à 1836, aux Pâquis. « Ici, il faut être amoureux ou triste », s'écriait Slowacki en face du lac ; il fut l'un et l'autre, ajoute M. Soloviev, qui évoqua les nostalgies incurables que le poète soignait sans trêve, malgré les tendresses que lui prodiguaient ses maîtres de pension. Puis ce fut le récit idyllique d'un voyage dans les montagnes de la Suisse en compagnie d'une noble famille polonaise également installée à Genève, les Wodzinski. La chapelle de Tell, le Rigi et d'autres lieux à cascades et rochers furent le théâtre de l'amour de Slowacki pour Marie Wodzinska. Ce voyage et ces tendres sentiments furent plus tard transposés dans un poème intitulé « En Suisse », où l'imaginatif, le fantastique, s'emparent des forces de la nature pour entourer et diviniser l'être aimé. M. Soloviev traduisit avec bonheur quelques fragments de ce poème, qui incita des générations de jeunes Polonais vivant dans un pays de grandes plaines à rêver des montagnes de notre pays, mais qui est resté généralement inconnu à ceux qui ignorent la langue polonaise.

Quelques aspects de l'évolution de la géographie sociale de Genève depuis 1843, par M. Roger GIROD.

M. Girod présenta les résultats des travaux qu'il a récemment conduits selon des méthodes nouvelles, celles du sondage statistique, pour éclairer l'évolution de la géographie sociale de Genève de 1843 à nos jours. Géographie sociale, cela signifie la répartition des catégories d'habitants selon les différents quartiers. M. Girod s'en est tenu à trois moments : 1843, 1900 et l'époque actuelle ; il a reporté sur des cartes l'habitat des ouvriers horlogers, des manœuvres, des employés et enfin des intellectuels et « dirigeants ».

Les résultats ne sont pas tous très surprenants, mais ils sont intéressants, et offrent de solides garanties de précision ; à la ville nettement divisée en quartiers horlogers, commerçants et aristocratiques, avec une forte concentration prolétaire vers la rue Verdaine, qui est celle de 1843, succède une ville moins précisément cloisonnée, et où les différents secteurs s'allongent vers la périphérie : de la haute ville vers Champel, ou de la rue Verdaine vers les Pâquis ou les Eaux-Vives. Une observation très importante : en aucun moment les employés ne se sont trouvés groupés dans un certain quartier. Pour terminer, M. Girod présenta de très intéressantes considérations sur un nouveau quartier de la ville, à l'est de la ligne du chemin de fer, où il n'est véritablement pas possible de déceler aucun cloisonnement, où tous les types sociaux se logent côte à côte.

1304. — Séance du 27 février.

Aux sources du théâtre comique européen : Ménandre. A propos d'un inédit de la Bibliothèque Bodmer, par M. Victor MARTIN.

La découverte du texte complet d'une comédie de Ménandre oblige à revoir tous les jugements que l'on portait sur cet auteur. Il apparaît notamment comme un créateur du théâtre comique de caractère beaucoup plus que de la comédie à intrigues.

Publié sous le titre « Avant la publication du Δύσκολος de Ménandre : quelques observations préliminaires » dans *Museum Helveticum*, t. XV (1958), p. 209-214.

Voir aussi *Parola del Passato* (décembre 1958) et *Papyrus Bodmer IV. Ménandre, Le Dyscolos* (Bibliotheca Bodmeriana, 1958 [Genève, mars 1959]).

1305. — Séance du 13 mars.

Edgar Quinet à Genève, par M. Marcel DU PASQUIER.

M. Du Pasquier raconta les séjours à Genève, pendant ses années d'exil (de 1861 à 1870) du grand penseur et historien libéral français Edgar Quinet, proscrit par le Second Empire. Personnalité célèbre, homme de grande culture, Quinet fut accueilli dans les salons genevois avec la plus grande faveur, comme celui qui en fut à certaines heures le plus brillant ornement. Deux fois, en 1852 et en 1859, le gouvernement faziste lui avait offert une chaire à l'Université ; à cette dernière date Quinet s'adonnait entièrement à ses travaux littéraires, dans sa retraite de Veytaux sur Montreux, et n'entendait pas se constituer des obligations régulières à Genève. Travaillant à son livre sur « La Création », il venait à Genève rencontrer des savants tels qu'Alphonse de Candolle ou Adolphe Pictet, des théologiens et des philosophes tels que Jean-Jacques Caton Chenevière ou Ernest Naville ; il se

documentait auprès d'eux, ou discutait avec eux le sujet de ses travaux. Genevois par sa grand-mère, il se sentait un peu chez lui dans cette ville, dont il appréciait la grande tradition libérale et protestante, celle qui remontait à Madame de Staël, et qu'il sentait vivre encore chez les conservateurs de ce temps.

Voir aussi *Edgar Quinet en Suisse (1858-1870)*, à paraître incessamment à La Baconnière (Neuchâtel).

Les réfugiés sous le premier régime faziste (1848-1853), par M. Jean-Claude FRACHEBOURG.

Dès 1849, lorsque l'échec des mouvements de quarante-huit contraignit de très nombreux révolutionnaires à prendre le chemin de l'exil, il en arriva des centaines à Genève, venant de Russie, d'Allemagne, d'Italie et de France. Désœuvrés, misérables le plus souvent, ces réfugiés hantaient les cafés, rêvaient de recommencer leurs révoltes, et le proclamaient souvent ouvertement. D'où des protestations, des pressions allant jusqu'aux menaces de guerre, des puissances conservatrices contre la Suisse. De Berne, le gouvernement fédéral intimait à Fazy l'ordre d'expulser les éléments les plus turbulents — qui se trouvaient généralement à Genève — pour apaiser les puissances voisines. Mais la police des étrangers était alors chose cantonale, et Fazy au nom de l'autonomie cantonale résista hardiment aux injonctions du Conseil fédéral, ou bien il avertissait les réfugiés de l'arrivée des inspecteurs fédéraux, afin que les plus menacés d'entre eux pussent se cacher à ce moment-là. Audacieusement, mais n'hésitant pas à mettre parfois quelque autoritarisme au service de la bonne cause, Fazy se montra à sa manière un champion de la liberté.

1306. — Séance du 27 mars (séance commune avec le Cercle des Italianisants).

Jacques Mallet-Du Pan, Européen et Genevois, par M. Nicola MATTEUCCI.

Publié dans notre *Bulletin* de l'an dernier (1957), tome XI, p. 153-168.

1307. — Séance du 24 avril.

Céphas Geranius, Pierre Viret, par M. Henri DELARUE.

Céphas Geranius est un nom énigmatique, qui apparaît au bas de la préface de la « Déclaration de la messe », l'un de ces petits livrets de propagande réformée vers 1530. C'est aussi le nom derrière lequel se cachait l'auteur des fameux placards contre la messe qui scandalisèrent Paris en 1534. Par l'étude du style de ces textes, Arthur Piaget a naguère montré que Céphas Geranius n'est autre

que Pierre Viret. Reste à savoir pourquoi Viret a choisi ce pseudonyme. Plusieurs érudits ont déjà proposé de véritables tours de passe-passe étymologique pour conduire de Viret à Geranios — Céphas ne fait point de difficulté, car cela signifie Pierre en grec. Mais Geranios signifie « grue », avec le double sens d'oiseau ou d'instrument pour bâtir les théâtres, comme en français. Pourquoi, s'est demandé M. Delarue après avoir examiné plusieurs hypothèses pour conduire de Viret à « grue », Geranius désignerait-il nécessairement Viret ? Peut-être que le pasteur neuchâtelois, esprit facétieux, a signé la préface de son pamphlet au titre apparemment catholique (« Déclaration de la messe ») avec le nom traduit du vicaire général du diocèse de Genève d'alors, Pierre Gruet, soit, en grec, Céphas Geranios.

Jeunes Hégéliens et socialisme français (1831-1848), par M. Charles RIHS.

M. Charles Rihs a donné en « avant-première », les résultats de quelques-unes de ses recherches sur l'histoire des doctrines socialistes, à l'époque de leur élaboration. Influences françaises en Allemagne et séjour parisien des jeunes penseurs allemands, telles étaient les deux parties de son exposé. Evoquant tour à tour les hégéliens de gauche, disciples de Feuerbach, philosophes axés sur la critique de la religion, et les socialistes français d'alors, saint-simoniens, blanquistes, disciples de Proudhon, M. Rihs a dépeint le milieu où s'est formé le jeune Karl Marx. Ce seul nom suffit à montrer, s'il était nécessaire, l'importance de ces courants de pensée. Ainsi Marx garda de son séjour à Paris l'habitude de concentrer son intérêt sur les problèmes sociaux — il observa le prolétariat de la grande ville au moment même de la révolution industrielle — comme le faisaient les socialistes français. Mais, tandis que ces derniers étaient, pour la plupart des socialistes utopiques, imprégnés d'idées religieuses, Marx garda des hégéliens de gauche la critique de la religion jusque dans ses conséquences dernières : l'athéisme. Eléments qui allaient entrer dans la synthèse que l'on sait, le matérialisme historique.

**Excursion archéologique du jeudi 15 mai 1958, jour de l'Ascension :
Tour de Marsens, Hauterive, Fribourg (église de la Maigrauge),
Romont.**

1308. — Séance du 6 novembre.

Vérité et véracité des Confessions de Jean-Jacques Rousseau, par M. Bernard GAGNEBIN.

Rousseau a prétendu se peindre en toute vérité, sans flatterie ni modestie. Entreprise unique, dit-il ; Montaigne même n'a pas tout dit de lui-même et, depuis Jean-Jacques, il ne semble pas que d'autres

écrivains y soient mieux parvenus. Or, on a contesté l'exactitude de Rousseau dans ses récits des faits — sa véracité — et aussi la bonne foi des appréciations qu'il en donnait — sa vérité. A tort ou à raison ? tel est le problème sur lequel M. Gagnebin apporta les lumières de son expérience, acquise en suivant pas à pas le récit des Confessions et en le confrontant à toutes les sources historiques connues et un très grand nombre d'autres, jusqu'ici inconnues. Il s'attacha à trois exemples : le passage du jeune homme à l'hospice du Santo-Spirito de Turin, où il abjura le protestantisme ; le séjour aux Charmettes ; l'attentat que les musiciens de l'Opéra de Paris lui auraient préparé pour venger l'honneur de la musique française. Sur ces trois points, la véracité de Rousseau avait été gravement contestée. L'état présent des recherches montre que ce fut à tort pour le troisième cas, et que de sérieux doutes pèsent sur la valeur des arguments avancés contre Jean-Jacques dans les deux premiers.

Certes, la chronologie des souvenirs de l'auteur semble incertaine — alors qu'il avait une si bonne mémoire des noms de personnes ; dans bien des cas, Rousseau a allongé les époques dont il gardait des impressions de bonheur ; mais on peut aisément soutenir que ses inexactitudes furent commises de bonne foi. La vérité morale de Rousseau, ce qui comptait le plus pour lui et pour ses lecteurs, reste hors d'atteinte.

1309. — Séance de 20 novembre.

Hommage à Guillaume FATIO, par M. Albert PICOT.

Publié ci-dessus, p. 315-317.

Hommage à William RAPPARD, par M. Paul-E. MARTIN.

Publié dans la *Revue suisse d'histoire*, tome IX (1959), p. 86-92.

Les relations historiques entre la Maison du Grand-St-Bernard et la Couronne d'Angleterre, par M. le chanoine Jules DETRY.

L'hospice du Grand-St-Bernard apparaît dans les chartes, dès 1125, sous les dénominations suivantes : « Eglise de Saint-Nicolas du Mont-Joux » ou « St Nicolas du Mont-Joux ».

Campé sur le roc d'un col alpin, célèbre dès la plus haute antiquité, l'hospice connut une réputation internationale. Innombrables furent les personnages de très noble lignage ayant eu la vie sauve grâce aux religieux de la montagne. Beaucoup d'entre eux voulurent prouver leur reconnaissance en dotant l'hospice de « bénéfices » destinés à aider les chanoines dans leur œuvre charitable. Un acte

d'Humbert II de Savoie nous apprend qu'avant 1100, une église-hospice, dédiée à Saint-Nicolas, s'élevait au sommet du Mont-Joux. Cet acte avait pour objet l'augmentation des revenus de l'Hospice qui, notons-le, depuis sa fondation jusqu'en 1752, dépendit, directement ou indirectement, de la Maison de Savoie.

En 1177, une bulle du pape Alexandre III énumérait 76 « bénéfices », hôpitaux ou fermes, disséminés en Valais, dans les pays de Vaud et de Fribourg, en Savoie, en France et en Angleterre.

En 1158, Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre depuis 1154, désirait payer une dette de reconnaissance aux chanoines du Mont Saint-Bernard, qui avaient secouru, souvent au péril de leur vie, de très nombreux pèlerins anglais et, particulièrement, les ambassadeurs du roi, lors de leur passage de la montagne.

Projettant une alliance avec la Maison de Savoie, Henri II jugea de bonne politique l'initiative d'appeler en Angleterre les protégés du comte Humbert III de Savoie. En 1158, il faut s'en souvenir, Henri II avait des visées sur le comté de Toulouse et s'apprêtait à se rendre sur le continent, où il allait rester jusqu'en 1163.

Répondant à l'appel du roi d'Angleterre, les chanoines du Mont-Joux s'installèrent, dès 1160, à Hornchurch, dans le domaine royal de Havering, en Essex. A cette dotation, enrichie de priviléges, s'ajoutèrent les chapelles de Suttons et de Romford, et, à Londres, entre autres maisons, Prior's Inn (Fennchurch street) et l'hôtel des comtes de Savoie (l'actuel Savoy Hotel), dans le Strand.

Aumôniers de la Cour, hospitaliers et desservants de paroisses, les chanoines du Grand-St-Bernard n'en restèrent pas moins sous l'obédience directe de leurs prévôts savoyards. Au moment du Grand Schisme, la Cour d'Angleterre était restée fidèle au pape de Rome, mais les chanoines, en tant que sujets des Savoie, étaient partisans de l'anti-pape !

Dès 1379, la politique royale fut de supprimer les maisons étrangères. En 1389, les biens des chanoines savoyards furent confisqués et remis entre les mains du roi. En 1391, cependant, la Maison du Grand-St-Bernard reçut du roi Richard II l'autorisation de vendre Hornchurch à Henry Wykeham, qui se servit du rapport de ce domaine pour doter New College, autrement dit : l'Université d'Oxford, où actuellement 547 titres témoignent des relations et des liens qui existèrent entre la Couronne d'Angleterre et la Maison du Grand-St-Bernard, pendant une période de deux cent trente-trois ans.

De 1158, date de leur appel en Angleterre, à 1391, année en laquelle une bulle papale donna approbation au transfert de Hornchurch et de ses dépendances à Henry Wykeham, des gens de chez nous, Romands et Savoyards, furent présents et exercèrent une action charitable.

1310. — *Séance du 4 décembre.***Un document inédit sur l'Escalade, par Jean-François BERGIER.**

Il s'agit d'une grande lettre restée jusqu'ici inconnue, signée par Théodore de Bèze et deux autres pasteurs au nom de l'Eglise de Genève et adressée à l'archevêque de Cantorbery. Cette lettre, conservée à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, nous rappelle qu'au lendemain de la victoire, nos pères ne pouvaient pas se livrer sans souci aux joies du triomphe : l'inquiétude subsistait, l'ennemi recevait des renforts d'Espagne et d'Italie, disait-on. Aussi Bèze, après avoir brièvement évoqué la nuit fameuse, s'adressait-il à l'archevêque — et à travers lui à la reine Elisabeth et à tout le clergé anglais — pour obtenir des secours destinés à permettre à Genève de faire face aux nouveaux dangers. Avec art, M. Bergier sut faire apprécier la noblesse et la subtilité du style latin de Bèze (nous n'y sommes plus guère habitués), qui savait quêter avec tant de grâce.

La croisière de l'Alabama. Ses résultats. L'arbitrage de Genève, par M. Louis-E. FAVRE.

Durant la guerre de Sécession, les Sudistes se battirent avec l'ardeur du désespoir, car ils se trouvaient en état d'infériorité. La marine, notamment, était l'affaire des Américains du Nord, riches en navires de transport ; les Sudistes, dans ce domaine, devaient tout improviser et, comme ils n'avaient pas de marine marchande à défendre, ils affrontèrent sans arrière-pensée les risques de la guerre de course. M. Favre narra les ruses par lesquelles les Sudistes se procurèrent quelques navires d'un type très moderne, cuirassés, équipés de machines à vapeur en même temps que de voiles, destinés à cette guerre de corsaire, où l'on capture ce que l'on trouve, où l'on peut et comme on le peut. Au milieu de péripéties étonnantes, le plus célèbre de ces navires, l'*«Alabama»*, réussit à capturer plus de soixante bâtiments nordistes ; tantôt le capitaine Semmes faisait arborer un pavillon anglais, tantôt les couleurs françaises et, à la dernière minute les couleurs sudistes, pour mieux tromper ses proies. Le monde entier suivait les exploits du navire solitaire, aux Açores, ou dans les mers du Nord, ou vers les côtes de la Chine, jusqu'à sa fin tragique, au large de Cherbourg, le 19 juin 1864, sous les coups de canon de la corvette *«Kearsarge»*. La guerre de course des Sudistes ruina le commerce maritime du Nord, et lorsque la guerre fut terminée, les vainqueurs ne sachant comment réparer la ruine de leur flotte marchande, se retournèrent contre l'Angleterre, coupable (selon eux) d'avoir fermé les yeux sur l'armement des navires sudistes. C'est l'apaisement de cette querelle qui fut l'objet de l'arbitrage dit de l'Alabama, prononcé à Genève, en 1872, par un tribunal international siégeant dans notre Hôtel de Ville.

**EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER
SUR L'EXERCICE 1958**

Recettes

	Fr.
Cotisations 1958 et arriérées, dons de nos membres	4.411,55
Intérêts du fonds ordinaire	363,10
Intérêts du fonds Gillet-Brez attribués aux publications	752,20
Vente de publications.	1.264,50
dont à déduire frais d'expédition et divers.	<u>202,05</u>
Droits sur la vente de l' <i>Histoire de Genève</i> , 1 ^{er} et 2 ^{me} volumes	1.052,75
Boni laissé par l'excursion du 15 mai 1958.	<u>35,—</u>
Total des recettes .	<u>7.677,05</u>

Dépenses

	Fr.
Frais généraux : loyers, séances, convocations, divers	1.382,50
Bibliothèque : frais de l'année	50,—
Impression du <i>Bulletin 1957</i> , t. XI, livr. 2	3.670,—
Excédent des recettes de l'exercice 1958.	<u>2.574,55</u>
Total, pour balance	<u>7.677,05</u>